



Aquitaine Groupe Gascogne : conclusion d'un protocole de conciliation

Dans le prolongement de l'accord de principe annoncé le 14 janvier, un protocole de conciliation a été signé le 9 avril par Gascogne et certaines de ses filiales avec les créanciers bancaires, fiscaux et sociaux du groupe, EEM (actionnaire de référence de Gascogne) et un consortium d'investisseurs structuré autour des sociétés landaises Biolandes technologies et Les Dérivés résiniques et terpéniques (DRT), accompagnées par BPIFrance participations et le groupe Crédit agricole, regroupés au sein d'une société commune dénommée Attis 2.

Les principales dispositions du protocole s'articulent autour d'un projet industriel, associé à un renforcement des fonds propres de Gascogne et une restructuration de sa dette.

Le plan industriel et commercial qu'Attis 2 souhaite mettre en place concerne les quatre branches du groupe Gascogne (bois, papier, sacs et complexes). Pour la branche bois, qui comprend les sociétés Forestière de Gascogne et Gascogne Wood Products situées en France, et la société Gascogne All Wood située en Belgique, l'objectif est de lui donner les fondamentaux financiers solides nécessaires à son retournement et de préparer le positionnement à long terme de l'activité sur des secteurs en croissance et à valeur ajoutée. Un investissement dans une ligne de fabrication de pellets est prévu pour mieux valoriser les produits connexes. Un investissement dans une ligne de coupe-aboutage devrait être mis en place pour rationaliser les appareillages existants et permettre un développement sur des produits à plus forte valeur ajoutée. *"Il est envisagé de réduire le nombre de sites industriels de la branche bois, une telle réduction pouvant intervenir par fermeture ou par cession"*, explique la direction du groupe.

Le schéma de financement du plan industriel et commercial repose sur le renforcement des fonds propres, essentiellement assuré par la souscription d'Attis 2 à des augmentations de capital, ainsi que sur la mise à disposition de nouveaux financements.